Ameublements
Décoration
Mercier Frres
179, rue Nationale,
LILLE
Lustrerie
Papiers peints

71e Année. — N° 176. Le numéro : 20 centimes VENDREDI 25 JUIN 1926.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS..... Nord et limitrophes..... 3 mois, 17.00 ; 6 mois, 32.00 ; 1 an, 60.00 — France et Belgique..... » 18.00 ; » 34.00 ; » 64.00 — Union postale ..... » 26.00 ; » 50.00 ; » 92.00

REDACTION - ANNONCES ABONNEMENTS — ROUBAIX..... 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter, 6. — TOURCOING... 33, rue Carnot. Téléph. 37. — LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07. — Chèques postaux 87 Lille

EAUX MINÉRALES
Spa-Monopole
En litres, ½ l. et ¼ l.
A. VIELVOYE
TOURCOING
34, rue du Conditionnement
(Téléphone 576

BILLET PARISIEN

LA PAROLE EST AUX CHANGES

(D'UN REDACTEUR PARISIEN)

Paris, 24 juin. (Extrait du Journal de Roubaix.)

M. Caillaux [illegible] d'hui. Depuis [illegible] est connu et [illegible] la chanson, [illegible] réalité? [illegible] mes [illegible] jusqu'à [illegible]

Si le [illegible] un délai [illegible] les dépenses de 11 [illegible] cet acte [illegible] confiance et [illegible] sur le [illegible]

Au demeurant, le [illegible] le « grand [illegible] et la durée — [illegible] qu'à la condition de [illegible] sur les [illegible]

Il faut [illegible] stabiliser [illegible] glissement [illegible] venait à [illegible] crédit qu'il a [illegible] grand [illegible] venait à l'immédiat [illegible] pas [illegible]

Mais ce sont [illegible] qui comptent [illegible] personnes ne passeront pas [illegible] tent de le montrer par [illegible] la nouvelle combinaison. [illegible] partage l'opinion que [illegible] mait hier, dans [illegible] l'heure n'est pas aux [illegible] signe des temps, et un [illegible]

On est loin de la [illegible] Mais [illegible] faudra-t-il que les [illegible] mêmes l'exemple et [illegible] préoccupation, que le salut [illegible]

C'est parce que le [illegible] point capital le nouveau [illegible] donnera satisfaction, que [illegible] légèrement détendu.

Répétons-le [illegible] le baromètre des changes [illegible] opinion sur le cabinet Briand-Caillaux.

Oubliant les [illegible] paroles, il ne [illegible] les faits. S'il porte alors un jugement [illegible] hâteront de rattraper ce jugement et l'instituer question de la [illegible] trouvera résolue [illegible] jugement d'[illegible] — que les Chambres [illegible] comme une branche morte.

H.

LES CHANGES

	MERCREDI	JEUDI
LIVRE	171.50	168.50
DOLLAR	35.20	34.63
BELGIQUE ...	100.15	99.875

AU MAROC

Les dissidents de la Tache de Taza ne croient pas à la captivité d'Abd-el-Krim

Ils veulent continuer la lutte

Suivant l'envoyé spécial d'un [illegible] à Fez, les dissidents de la Tache de Taza [illegible] les Riffains [illegible] d'Ouezzan, ne croient pas [illegible] Abd-el-Krim est prisonnier. Le [illegible] l'homme prisonnier [illegible] figurant payé par la France [illegible]

En conséquence, les [illegible] lités avec [illegible] hostilités [illegible] opérations.

Il n'est pas question pour l'Italie de quitter la Société des Nations

Rome, 24 juin. — L'Agence Stefani est autorisée à démentir que les bruits répandus dans la presse étrangère et notamment en France, que l'Italie aurait l'intention d'abandonner la S.D.N., sont absolument dénués de fondement. Dans les milieux [illegible] on ne peut comprendre comment [illegible] bruit a pu naître, ni dans quel but il a été répandu.

DE NOMBREUSES INTERPELLATIONS attendent, à la Chambre, le nouveau Ministère

Le programme de M. Caillaux : Compression des dépenses ; stabilisation du franc : révision de l'accord de Washington. — Vacances parlementaires

LE GENERAL NOLLET REMPLACERAIT, A L'ARMÉE DU RHIN, LE GENERAL GUILLAUMAT

L'attribution du ministère des Finances à M. Caillaux cause, au Sénat, une certaine surprise

Paris, 24 juin. — La nouvelle de l'attribution du portefeuille des Finances à M. Caillaux n'a pas été sans causer, au Sénat, une certaine surprise.

On rappelait qu'il y a moins de huit mois, M. Caillaux était déjà ministre des Finances. La situation n'était guère moins grave que maintenant et M. Caillaux a dû partir sans apporter le moindre remède.

Le premier acte de M. Caillaux

Il rappelle à ses collègues qu'ils doivent donner l'exemple des restrictions

Paris, 24 juin. — Dès jeudi matin, M. Joseph Caillaux, accompagné de ses collaborateurs, MM. Pietri et Duboin, s'est rendu au Ministère des Finances pour prendre possession de ses fonctions. M. Raoul Peret est arrivé peu après pour transmettre les pouvoirs à son successeur et lui présenter les chefs des différents services. M. Caillaux a eu une entrevue très courtoise avec le ministre des Finances sortant et M. Fallières, ancien sous-secrétaire d'Etat.

M. Caillaux a ensuite reçu les membres de la presse accrédités au ministère des Finances. Il leur a indiqué qu'avec ses collaborateurs, il avait procédé à un premier examen de la situation.

Le premier acte de M. Caillaux a été de rappeler à ses collègues du cabinet, par une lettre en date de ce jour, les dispositions impératives de la loi de juillet 1911 qui, dans son article 5, rédigé par M. Caillaux lui-même, prescrivent une limitation très stricte des membres des cabinets ministériels, disposition de loi confirmée par un décret pris en février 1912. M. Caillaux demande à ses collègues d'en observer rigoureusement les prescriptions. Il entend ainsi marquer sa volonté de méthode de régularité et d'économie.

Son programme financier

M. Caillaux compte entreprendre : 1° Une politique en ordre du ministère des Finances ; 2° Une compression des dépenses extrêmement essentielle ; 3° Une stabilisation du franc. M. Caillaux voudrait une stabilisation définitive et prendrait comme base de convertibilité l'unique de gros avec une certaine modération ; 4° Assainissement de la Trésorerie ; 5° Examen critique de l'accord de Washington, dont certaines clauses rencontrent l'hostilité de M. Caillaux ; 6° Solidarité européenne.

M. Caillaux estime que les questions financières ne peuvent être traitées sans tenir compte de la solidarité européenne et il compte entrer avec le nouveau ministre du commerce, dans la revision générale des accords commerciaux [illegible].

Les vacances parlementaires

On a l'impression qu'une fois les grandes lignes de leurs projets approuvées, MM. Briand et Caillaux engageront le Parlement à prendre sans retard des vacances bien méritées.

Le premier acte du général Guillaumat : Le général Nollet commandant de l'armée du Rhin

Il se pourrait que le commandement de l'armée du Rhin fût confié au général Nollet.

M. Daniel Vincent aux Travaux publics

M. Daniel-Vincent s'est rendu, jeudi matin, au ministère des Travaux publics, où M. de Monzie lui a présenté les directeurs des différents services et transmis ses pouvoirs. La remise des services a été également effectuée au sous-secrétariat des Régions libérées, de la Guerre et de la Marine marchande, à MM. Durand, Picot et Valude.

Le général Guillaumat, ainsi que MM. Chapsal et Pierre Rameil, ont rendu visite, jeudi matin, à leurs prédécesseurs, qui leur transmettront leurs pouvoirs cet après-midi.

Le général Guillaumat, ministre de la Guerre, a rendu visite, dans la matinée, à M. Briand, président du Conseil.

(Wide World photo.)

M. LAVAL, MINISTRE DE LA JUSTICE, EN COMPAGNIE DE M. CAILLAUX

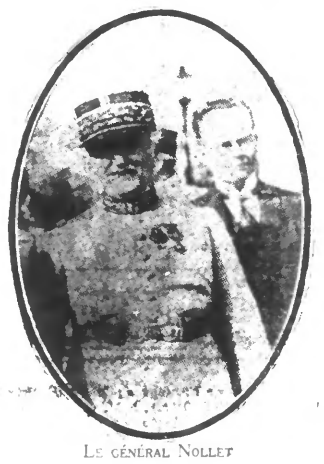

LE GÉNÉRAL NOLLET

LES PROCHAINES INTERPELLATIONS A LA CHAMBRE

Les auteurs en demanderont la discussion immédiate

Paris, 24 juin. — La présidence de la Chambre n'a pas encore été officiellement avisée de la date à laquelle le président du Conseil désire convoquer les Chambres. Mais, d'ores et déjà, elle a été saisie de quatre interpellations sur la politique générale du gouvernement qui ont été déposées par MM. Girod, Emile Borel, Accumbray, tous trois radicaux-socialistes, et par M. Marcel Cachin, communiste.

Il faut ajouter à ce nombre celles que les socialistes ont décidé de déposer, ce matin au cours de leur réunion, et qui ne seront transmises probablement qu'à la fin de l'après-midi.

Le groupe socialiste a décidé de poser au Gouvernement, au cours de l'interpellation, des questions précises, notamment sur l'utilisation du fonds Morgan ; sur les conditions de la stabilisation ; sur l'inflation que le groupe combattra de toute son énergie ; sur les crédits extérieurs, dont il n'acceptera jamais les charges accrues et les conditions de servitude ; sur les accords de Washington auxquels il refusera son vote, s'ils ne contiennent pas au moins la clause de transfert ; sur la politique dite de restrictions, qu'il ne laissera pas peser sur la classe ouvrière, les classes moyennes et la production nationale.

Tous les auteurs d'interpellations ont décidé d'en demander la discussion immédiate. Toutefois, il est possible que le Gouvernement, conformément au précédent du 2 décembre 1925 demande à la Chambre de surseoir, ne serait-ce que pendant quelques heures, à ce débat sur la politique générale en raison de l'urgence qu'il y a pour le Parlement à voter deux projets dont l'adoption est nécessaire avant le 30 juin. Ces projets sont l'un, un cahier de crédits supplémentaires sur l'exercice 1925 ; l'autre, un cahier de crédits reportés de l'exercice 1925 à l'exercice 1926.

Convocation probable de la Chambre pour mardi

Au cas où le Gouvernement envisagerait pour mardi la discussion des interpellations, il est possible que la convocation de la Chambre soit faite lundi après-midi en vue de discuter ces deux projets. Toutefois, il est plus probable que la date de mardi qui a été envisagée pour la convocation de la Chambre sera maintenue.

LES NOUVEAUX MINISTRES

Le général GUILLAUMAT
Ministre de la Guerre

Le nouveau ministre de la Guerre, sorti de Saint-Cyr n° 1, professa à l'Ecole de guerre, dirigea le Prytanée militaire de la Flèche, fut directeur de l'infanterie, chef de cabinet de M. Messimy, rue Saint-Dominique.

Pendant la guerre, il exerça les commandements les plus en vue : celui de la 5e armée, des armées alliées d'Orient et du gouvernement militaire de Paris, alors que la capitale était menacée. Il était en dernier lieu commandant de l'armée du Rhin.

Il est grand'croix de la Légion d'honneur, titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre aux nombreuses palmes, membre du Conseil supérieur de la guerre.

L'armée aura désormais dans sa personne un chef d'une franchise peut-être un peu rude, mais animé d'un profond sentiment de justice.

Rappelons qu'au sein du Conseil supérieur de la guerre, il a plus que tout autre réclamé la réalisation des conditions préalables à toute réduction de service.

M. Fernand CHAPSAL
Ministre du Commerce

Sénateur de la Charente-Inférieure. Né à Limoges le 10 mars 1862. A été directeur au ministère du Commerce, adjoint au commissaire général de l'Exposition de 1900. Membre de la mission Caillaux envoyée à Washington pour y traiter de la question des dettes.

M. NOGARO
Ministre de l'Instruction publique

Député des Hautes-Pyrénées. Né le 5 avril 1880. Docteur en droit, agrégé des sciences économiques, professeur à la Faculté de droit de Paris. Auteur d'un « Traité d'économie politique » et d'un ouvrage sur la « Monnaie ».

M. François PIETRI
Sous-secrétaire d'Etat aux Finances

Député de la Corse. Né à Bastia le 8 août 1882. Licencié ès-lettres, docteur en droit, inspecteur des finances, directeur général des finances du Maroc. Secrétaire de la Commission des finances de la Chambre.

M. Jacques DUBOIN
Sous-secrétaire d'Etat du Trésor

Député de la Haute-Savoie. Né le 17 septembre 1898. Membre des Commissions des économies et des marchés et spéciales à la Chambre. S'est spécialisé dans l'étude des questions financières et monétaires.

Le colonel PICOT
Sous-secrétaire d'Etat de la Guerre

Député de la Gironde. Né le 17 mars 1862, à Brest. Colonel en retraite. Vice-président de la Commission de l'Armée, membre de la Commission des Pensions. Président des Anciens Combattants mutilés de la face (les Gueules cassées). A collaboré après à la création de l'« Armée nouvelle » de Jaurès.

M. Maurice DUTREIL
Sous-secrétaire d'Etat des Régions libérées

Député de la Marne. Né à Paris le 13 juillet 1875. Ancien officier de cavalerie. A été membre de la Commission des finances de la Chambre. Rapporteur du budget des chemins de fer.

M. VALUDE
Sous-secrétaire d'Etat de la Marine marchande

Député du Cher. Né le 21 septembre 1891. Fils du docteur Valude (des Quinze-Vingts). Avocat à la Cour de Paris. Ancien élève diplômé de l'Ecole coloniale. A visité la plupart de nos colonies.

M. Pierre RAMEIL
Sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts et de l'Enseignement technique

Député des Pyrénées-Orientales. Né à Perpignan le 18 avril 1878, auteur dramatique, avocat, rapporteur du budget des Beaux-Arts depuis de longues années.

Les sous-secrétaires d'Etat

Paris, 24 juin. — Voici la liste des sous-secrétaires d'Etat qui font partie du nouveau cabinet :

	MM.
Présidence du Conseil ..	DANIELOU.
Finances	PIETRI.
Trésor	JACQUES DUBOIN.
Guerre	COLONEL PICOT.
Marine marchande ...	VALUDE.
Aéronautique	LAURENT EYNAC.
Régions libérées	MAURICE DUTREIL.
Beaux-Arts et Enseignement technique...	PIERRE RAMEIL.
Haut-Commissaire aux loyers	LEVASSEUR.

L'ATTRIBUTION DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

Il fut question de le confier au général Targe

Il semble que quelques difficultés aient été éprouvées pour l'attribution du portefeuille de la Guerre. On savait que M. Caillaux y attachait une certaine importance et l'on assurait qu'il le voulait réserver au général Targe. Mais cette information était accueillie avec incrédulité. On objectait que le général Targe ne bénéficie pas d'un grand crédit auprès de ses pairs, et que, si M. Caillaux insistait pour le choix d'un général, M. Briand saurait certainement le convaincre qu'il était au moins indispensable d'en choisir un qui jouisse d'un plus grand prestige. On voit que M. Caillaux s'est laissé convaincre.

L'accueil de la presse au nouveau ministère

L'Echo de Paris écrit : « Nous avons un ministère; reste à le [illegible] pas à savoir si c'est un gouvernement. »

Le Journal constate qu'en dehors du son caractère de concentration [illegible] fortement orientée à gauche, le Cabinet se présente avec un caractère nettement politique.

M. Lucien Romier, dans le « Figaro », dit que le problème du rôle de l'intervention du capital étranger engendrera fatalement un débat politique, et il conclut : « La première partie que jouera le nouveau gouvernement, s'il veut agir, sera donc une partie politique. On prévoit qu'elle deviendra très dure dès que les ministres voudront passer des principes aux applications. »

L'Action Française : « Bref, les nouveaux ministres se préparent à lutter par l'inflation « légère » contre « l'inflation désordonnée et illimitée » ; il reste beaux jours à goûter pour les gens qui ont coutume d'observer que plus ça change, plus c'est la même chose. »

L'Ere Nouvelle écrit : « Le pays calme et réssaisi est prêt à accepter les sévères mesures dont dépend son salut, et attend M. Caillaux à l'œuvre. »

L'Humanité (communiste) dit que le prolétariat n'a rien à espérer de la combinaison Briand-Caillaux.

Le Gaulois se demande si le gouvernement aura le courage de se libérer de l'emprise parlementaire.

De « La Liberté » : « Qu'y a-t-il ? Si tous ces spécialistes illustres viennent à se mettre d'accord, peut-être feront-ils de la bonne besogne. »

Des débats : « Ce n'est pas encore le changement de personnel politique qui est souhaité par beaucoup de gens en France, mais c'est une étape. »

De l'Intransigeant : « Si le ministère Briand-Caillaux est bien décidé à ne pas faire de politique, mais seulement du rétablissement financier, il faudra donc, que sa composition politique même lui fasse crédit. »

LE XXe TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Metz=Dunkerque

(433 KILOMETRES)

Van Slembroeck enlève la formidable étape

A Lille, une foule considérable et enthousiaste assiste au passage des héros de la grande randonnée

La formidable étape Metz-Dunkerque est courue. Cette épreuve comportait 433 kilomètres, avec quatre heures de nuit. Nos routiers ont repris bravement le collier pour franchir les Ardennes et les 150 kilomètres de pavés de notre département. Cette épreuve est dure. Des as comme Petit-Breton avant la guerre, Christophe ensuite, ont eu à souffrir des « pavés du Nord ».

De toute évidence, les nouveaux venus se sont bien comporté jusqu'à présent. Hier, ils se sont trouvés devant une tâche très rude.

Néanmoins, tous les as ont tenu « le coup » et ils ont accompli cette épreuve avec le sourire, un peu amer peut-être.

La foule qui se pressait au Pavillon-Bleu, à Lambersart, était très dense. Le service parfaitement organisé, para à tous les incidents.

C'est vers 14 h. 30 que les premières voitures officielles arrivèrent au contrôle. Leurs occupants annoncèrent que les coureurs avaient, depuis Hirson, beaucoup à souffrir du parcours.

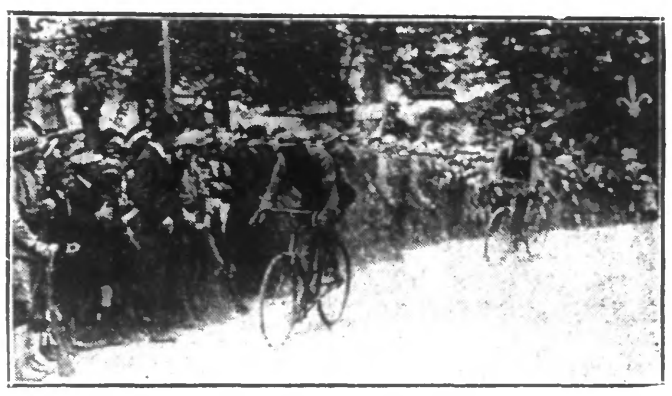

PASSAGE A LILLE DES DEUX PREMIERS : VAN DE CASTEELE ET VAN SLEMBROECK

Néanmoins, Jules Buysse garde le maillot jaune, et malgré les difficultés de ce parcours, il semble devoir tenir une place importante dans le « Tour ». Nous sommes au début ; rien n'est fait encore. Les vieux suivent de près. Sellier, Bottechia et consorts sont sur leurs gardes. Nous les reverrons, la guerre, espérons-le, ne les poursuivra pas toujours.

LE DÉPART

Il fut donné cette nuit, à minuit. 104 concurrents s'alignèrent (dont 43 groupés).

La cohorte en fut à une allure très modérée.

A Sedan (130 km.)

Les coureurs passent en peloton compact, à 6 heures. Nous signalons que de multiples crevaisons causées par des clous, justifient le retard de trente minutes sur l'horaire prévu.

Hirson (163 km.)

Passe un peloton de 80 coureurs, emmené par Benoit. Tous les favoris sont là. Alencourt remplace plusieurs rayons de sa roue avant et repart avec cinq minutes de retard. Les régionaux Deloffre et Felix sont dans le peloton.

Le touriste routier Della Fina arrive en voiture : il abandonne la course, sa machine étant cassée.

Le passage à Lille

Le Tour a connu un succès grandiose. De tous les points de la région, de nombreux cyclistes s'acheminèrent vers Lille, la capitale des Flandres. Nos amis belges étaient certes des plus nombreux et beaucoup avaient pédalé de longues heures pour assister à l'unique spectacle de cette randonnée formidable.

Les pavés de notre « Nord » ont fait, certes, quelques victimes. Parel a cassé son cadre, mais continue sur une autre machine ; Charles Martinet, de Genève, a été transporté par la voiture d'un correspondant belge ; il repart sur une machine d'emprunt.

A 14 h. 46, Van de Casteele passe, emmenant Van Slembroeck, Decorte, Alencourt.

Les directeurs de l'épreuve, craignant une arrivée en peloton, avaient supprimé la signature.

Les coureurs se ravitaillèrent et se remirent en route sans tarder.

Trente secondes à peine écoulées, arrive Dejonghe, qui semble en excellente forme. Ensuite et très près, Dejaegher. Ils ne s'attardent pas au contrôle et repartent à la poursuite des premiers. A 14 h. 49, un peloton d'une vingtaine de coureurs débouche et se précipite devant les stands de ravitaillement. On distingue Doosche, Téqui, Giovanni, Parmentier, Debusschère, Lucien Buysse, Bottéchia, Hardy, Vermeulen, Tailleu, Bellenger, etc...

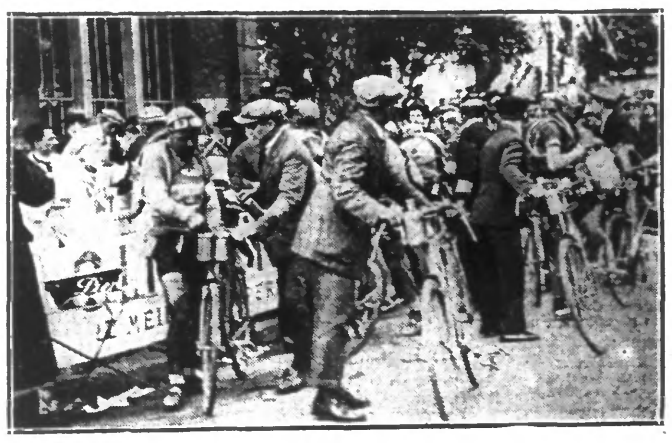

LE RAVITAILLEMENT AU PAVILLON BLEU (LAMBERSART)

Profitant de son passage au contrôle, Doosche répare sa machine, endommagée pendant la traversée de Lille. Lucien Buysse crève et repart rapidement.

La troisième étape du Tour de France cycliste, étant donnée sa longueur, n'est jamais disputée qu'après le passage de Lille. Ce fut encore le cas cette année.

Après le contrôle de Lille, on signale quelques incidents : Cuvelier creva ; Decorte et Van de Casteele crevèrent également, laissant seuls en tête Omer Huysse, Van Slembroeck et Dejonghe. Aux environs de Bailleul, Omer Huysse épuisé, est décollé ; derrière, s'est formé un groupe composé de Cuvelier, Aymo, Benoit, Beckman, Tailleu et Frantz. Frantz crève peu avant Dunkerque et ne peut participer au sprint. Bottéchia et Jules Buysse ont toujours un sérieux retard.

L'ARRIVÉE A DUNKERQUE

1. Van Slembroeck, 17 h. 11' 40" ; 2. Dejonghe, à quatre longueurs ; 3. Benoit ; 4. Cuvelier ; 5. Beckman ; 6. Tailleu ; 7. Aymot ; 8. Van de Casteele, 17 h. 23' 36" ; 9. Frantz ; Gobillot, Lucien Buysse, Bellenger, Martinetto, Sellier, Parmentier, Bottéchia, J. Buysse, Prain, Dhers, Lippens, Hardi, Dejaegher, Huot, Rossignoli.

Le Congrès eucharistique de Chicago

LE CARDINAL BONZON, LÉGAT DU PAPE, A SON ARRIVÉE A NEW-YORK
PRÈS DE LUI, LE CARDINAL HAYES, DE NEW-YORK (Wide World photo.)

BONS MOTS

L'esprit de Scholl :

Certain jour, en coup de vent, arrive à Tortoni un boursier qui était peut-être quart d'agent de change, mais sûrement trois quarts d'escroc. Avec une indignation quelque peu théâtrale, il froissait une lettre :

« C'est une lettre anonyme, criait-il, une lettre qui contient ces mots : « Vous êtes un voleur ». Si je savais quel est le misérable...»

Aurélien Schol prend le papier, l'examine, le tourne en tous sens et murmure rêveusement :

— C'est drôle! On dirait l'écriture du procureur de la République ».

***

— Il y a eu des restrictions.
— Lesquelles?
— Huit jours sans ministres!

PELLETIER-DOISY EST PARTI POUR MOUKDEN

Pékin, 24 juin. — Pelletier-d'Oisy est parti ce matin à 8 h. par la voie des airs, à destination de Moukden où il laissera son appareil avant de revenir en France par le train.

Quatre hydravions anglais retournant à Londres, après avoir accompli le raid Londres-Le Caire-Capetown, amerrissent à Balaruc-les-Bains.

Montpellier, 24 juin. — Quatre hydravions de la marine anglaise ont amerri dans le port de Balaruc-les-Bains. Partis de Londres en mars dernier pour Le Caire et Capetown ils effectuent le retour de ce long voyage accompli sans le moindre incident. Ils ont amerri à Balaruc pour se ravitailler en essence aux Bouées, poste de la marine française et sont repartis pour Londres.